

COMPTES ADMINISTRATIFS

2018



DISTRICT URBAIN
de FAULQUEMONT
Terre d'énergies

Le compte administratif constitue le compte rendu de la gestion du Président (ordonnateur) pour l'exercice écoulé. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

A chaque budget correspond un compte administratif.

Il est obligatoire et obéit aux mêmes principes d'annualité, d'unité, de sincérité et d'équilibre que le budget.

Les montants inscrits au compte administratif doivent être en concordance avec ceux figurant au compte de gestion.

Il est préparé par l'ordonnateur, obligatoirement au vu du compte de gestion fourni préalablement par le receveur municipal.

Il doit être présenté à l'assemblée pour la séance spécifique au cours de laquelle il est débattu et adopté.

Le compte administratif est accompagné d'un rapport relatif aux résultats de l'exécution de l'exercice antérieur et aux comptes associés, qui analyse l'exécution des crédits.

TABLE DES MATIÈRES

1	BUDGET GENERAL.....	1
1.1	Section de fonctionnement	2
1.1.1	Les dépenses de fonctionnement.....	2
1.1.2	Les recettes de fonctionnement.....	5
1.2	Section d'investissement.....	8
1.2.1	Les dépenses d'investissement.....	8
1.2.2	Les recettes d'investissement.....	12
2	BUDGETS ANNEXES.....	13
2.1	Usines relais.....	13
2.1.1	Les dépenses et les recettes de fonctionnement	13
2.1.2	Les dépenses et les recettes d'investissement	14
2.2	Locations immobilières	15
2.2.1	Les dépenses et les recettes de fonctionnement	16
2.2.2	Les dépenses et les recettes d'investissement	17
2.3	Gestion des déchets	18
2.3.1	Les dépenses et les recettes de fonctionnement	18
2.3.2	Les dépenses et les recettes d'investissement	21
2.4	Assainissement	22
2.4.1	Section de fonctionnement	23
2.4.2	Section d'investissement	26
3	VERSION CONSOLIDÉE	31
3.1	Les dépenses réelles consolidées du DUF	32
3.1.1	Dépenses de fonctionnement	33
3.1.2	Dépenses d'investissement.....	34
3.2	Les recettes réelles des budgets du DUF	35
3.2.1	Les recettes de fonctionnement.....	36
3.2.2	Les recettes d'investissement.....	37
3.3	Les épargnes dégagées	37
3.4	La charge de la dette	38
	CONCLUSION	39

1 BUDGET GENERAL

Balance compte administratif 2018

	Dépenses (€)	Recettes (€)	
Fonctionnement	10 221 545	14 686 712	4 465 167
Investissement	6 816 947	4 940 363	-1 876 584
	Déficit d'investissement N-1 : 2 600 185	Excédent fonctionnement N-1 : 3 263 123	

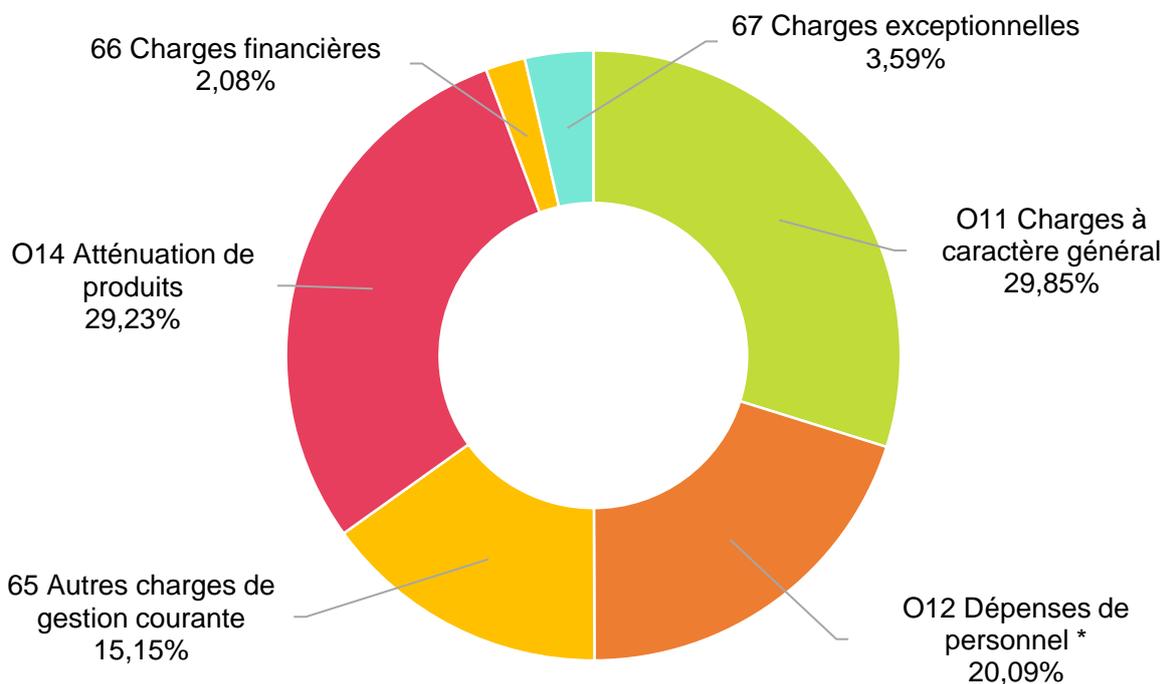
1.1 Section de fonctionnement

1.1.1 Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)				△ 2018 / 2017	
CHAPITRES	LIBELLES	CA 2017	CA 2018	Ecart en €	Ecart en %
011	Charges à caractère général (rattachement charges inclus)	2 437 686	2 565 422	127 736	5,24
012	Dépenses de personnel*	2 232 423	2 162 576	-69 847	-3,13
65	Autres charges de gestion courante	1 343 743	1 302 096	-41 647	-3,10
014	Atténuation de produits	2 491 043	2 512 671	21 628	0,87
66	Charges financières	193 618	179 141	-14 477	-7,48
67	Charges exceptionnelles	604 101	308 505	-295 596	-48,93
042	Opérations d'ordre	1 146 633	1 191 135	44 502	3,88
TOTAL		10 449 247	10 221 546	-227 701	-2,18

* dont personnel des budgets annexes

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitres



*Charges de personnel d'assainissement et de déchets déduites

Les charges à caractère général (chapitre 011) comprennent des charges liées à la structure (énergies, maintenance, assurances, charges locatives, impôts et taxes, entretien et réparations, etc.) et des charges liées à l'activité (achats de petits équipements ou de prestations de services, alimentation, déplacements et missions, frais de télécommunication, de publication, d'affranchissement, locations de véhicules et d'équipement, carburant, etc.)

Ces charges représentent 29,85 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le budget primitif 2018 avait été construit avec l'objectif de limiter et d'encadrer les charges de ce chapitre pour faire face aux restrictions budgétaires en tenant compte des éléments suivants :

- Augmentation des dépenses d'entretien de notre patrimoine qui s'accroît constamment ;
- Augmentation des dépenses relatives à la dématérialisation.

Ce chapitre est clôturé avec une augmentation limitée à 5,24 % de dépenses par rapport à 2017.

Les charges de personnel (chapitre 012) regroupent l'ensemble du personnel intercommunal y compris les personnels des budgets annexes assainissement et déchets.

Elles diminuent de 3,13 % par rapport à 2017 du fait de départs non remplacés immédiatement.

Hors dépenses de personnel des budgets assainissement et déchets, les charges de personnel représentent 20,09% des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui en fait le troisième poste de dépenses de la section de fonctionnement et restent relativement faibles par rapport aux compétences du DUF.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) représentent près de 15,15 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en diminution par rapport à 2017 de 3,10%.

Ce chapitre comprend les indemnités des élus qui sont stables ainsi que les subventions et contributions dont le détail figure dans le tableau ci-dessous :

GEME	30 000€
MISSION LOCALE	31 915€
MOSELLE ATTRACTIVITE	37 247€
GECT	20 256€
FSL	7 577€
WIMOOV	30 000€
GROUPE SOS SENIORS	5 000€
PLASTINOV	10 000€
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	147 022€
MULTI ACCUEIL FAULQUEMONT	121 732€
COLLEGES	37 692€
CREANTO	45 000€
ECOLE DE MUSIQUE	10 000€
FOURRIERE ANIMALE	21 217€
AMICALES SAPEURS POMPIERS	5 000€
AIDE CULTURE	12 930€
SERVICE D'INCENDIE	524 796 €
SYNDICAT DES EAUX VIVES DE LA NIED	88 565€
SIAGBA	1 425€

Les charges financières (chapitre 66) sont les charges liées aux intérêts de la dette qui sont composés du paiement à l'échéance des intérêts d'emprunts et le paiement des intérêts courus non échus (ICNE).

Elles représentent une faible part des dépenses réelles de fonctionnement (2,08 %) pour un total de 179 141 € soit une diminution de 7,48% par rapport à l'année 2017.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67), se justifient, comme leur nom l'indique, par des écritures exceptionnelles qui n'ont pas vocation à se reproduire. La part de ce chapitre de 3,59 % au sein des dépenses réelles de fonctionnement correspond au versement d'une subvention exceptionnelle au budget annexe déchets afin de couvrir les difficultés financières du SYDEME (300 000 €).

Les atténuations de produits (chapitre 014) représentent 29,23 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'élèvent à la somme de 2 512 671 €, soit une hausse de 0,87 % par rapport à 2017.

Le chapitre est composé comme suit :

- Les attributions de compensation (AC) versées aux communes membres pour un total de 2 047 608 €.
- Le versement FPIC toujours plus important : 465 063 € en 2018 (soit une augmentation de 1 268% de 2012 à 2018)

Les opérations d'ordre (chapitre 042) sont constituées des amortissements réglementaires.

L'intégralité des opérations d'ordre indiquées ci-dessus sont inscrites à l'identique en recettes d'investissement.

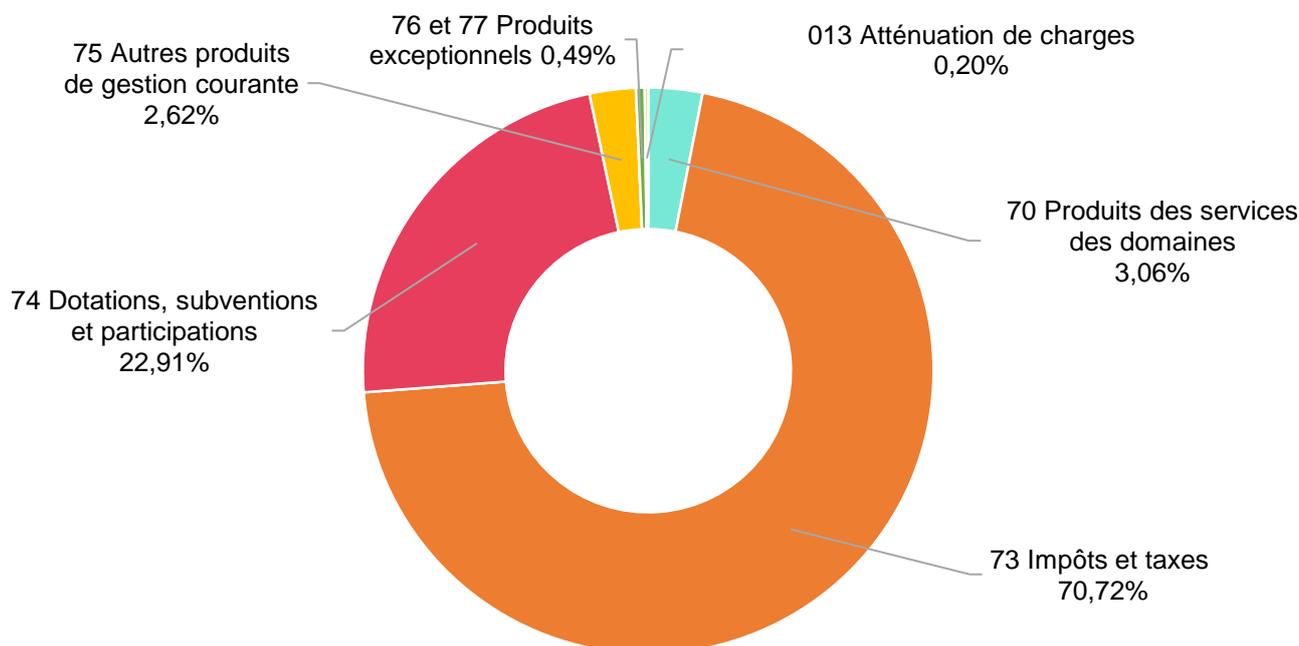
1.1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à la somme de **14 686 712 €**, soit une diminution de 15,45% par rapport à 2017.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)				△ 2018 / 2017	
CHAPITRES	LIBELLES	CA 2017	CA 2018	Ecart en €	Ecart en %
013*	Atténuations de charges	510 328	456 920	- 53 408	-10,46
70	Produits des services, du domaine et vente divers	370 037	335 983	-34 054	-9,20
73	Impôts et taxes	7 720 976	7 761 981	41 005	+0,53
74	Dotations, subventions et participations	2 587 492	2 515 002	-72 490	-2,80
75	Autres produits de gestion courante	296 044	287 334	-8 710	-2,94
76 + 77	Produits financiers et exceptionnels	97 026	54 154	-42 872	-44,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 803	12 215	-6 588	-35,03
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		11 600 706	11 423 589	-177 117	-1,53
002	Pour information excédent d'exploitation reporté de N-1	5 769 449	3 263 123		
TOTAL GENERAL		17 370 155	14 686 712	-2 683 443	-15,45

*Dont remboursement des charges de personnel par les budgets annexes assainissement et déchets

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



* Remboursement des charges de personnel d'assainissement et de déchets déduites

Les produits des services (chapitre 70) représentent 3,06 % des recettes réelles de fonctionnement soit 335 983 €.

En baisse de 9,20 % par rapport à 2017, ils sont composés des recettes suivantes :

- de la refacturation des charges aux budgets annexes, la refacturation des services d'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange, ainsi que de la refacturation des taxes foncières (Viessmann BRAFER, Grundfos, Score).
- la facturation des activités aquatiques (216 667 € en 2018)

Les ressources fiscales (chapitre 73) représentent 70,72 % des recettes réelles de fonctionnement. Cela en fait le poste prépondérant des recettes globales.

En progression de 0,53 % par rapport à 2017, cette augmentation s'explique entre autre par des recettes supplémentaires dues à la construction d'éoliennes en 2016.

Les ressources fiscales sont composées de :

- Fiscalité des entreprises : la fiscalité des entreprises enregistre une légère hausse d'environ 86 745 €. Elle s'explique par le dynamisme des ressources fiscales pour la CFE et les IFR (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux) mais aussi par les rôles supplémentaires.
- Fiscalité des ménages (TH) : la contribution des ménages se compose exclusivement de la taxe d'habitation.
- Fiscalité assise sur le foncier : imposée aussi bien aux entreprises qu'aux ménages, le produit est issu de la valeur foncière des biens. Composée de la taxe sur le foncier bâti, non bâti, cette fiscalité affiche une progression de 2,10 % soit 3 243 €.

Les dotations et participations (chapitre 74) représentent près de 22.91 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles sont en diminution de 2,80 %, soit 72 490 €.

Elles se décomposent comme suit :

- Les dotations de l'Etat : En 2018, la baisse des dotations continue, en se cumulant à celles déjà appliquées depuis 2014 et cela conformément aux décisions gouvernementales prises en la matière.
- Le cumul de la participation de la collectivité au redressement des finances publiques de 2013 à 2018 s'accumule à 2 390 918 €.
- Les allocations compensatrices issues des mesures fiscales dictées par l'Etat dont il en prend la charge (exonérations obligatoires, dégrèvements...), sont en légère diminution. Celle-ci est essentiellement liée aux allocations attribuées pour la taxe d'habitation.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) représentent 2.62 % des recettes réelles de fonctionnement soit 287 334 €.

En baisse de 2,94 % par rapport à 2017, il s'agit principalement des loyers de la gendarmerie, des garages, redevance annuelle du Golf ainsi que la redevance pour concession ENEDIS et URM pour la redevance R2, article 8, et redevance d'occupation du domaine public : RODR (reverser aux communes).

Les produits exceptionnels (chapitre 77), sont composés principalement des écritures de cessions, de remboursements perçus de nos compagnies d'assurance...

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042), est composé d'écritures de cessions

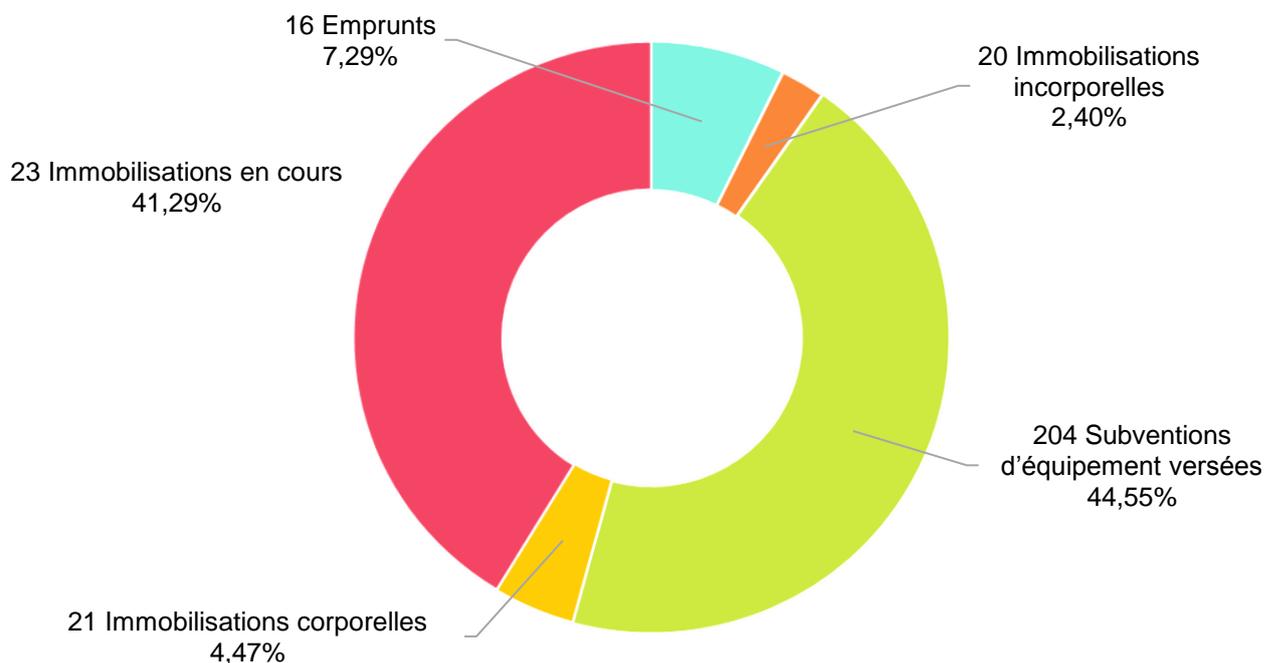
1.2 Section d'investissement

1.2.1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses globales d'investissement diminuent de 11,05 % soit 847 270 € par rapport à 2017. Elles atteignent la somme de 6 816 947 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)		CA 2018
CHAPITRES	LIBELLES	
16	Emprunts	306 877
20	Immobilisations incorporelles	100 720
204	Subventions d'équipement versées	1 873 209
21	Immobilisations corporelles	187 863
23	Immobilisations en cours	1 735 879
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 215
001	Déficit d'investissement reporté N-1	2 600 184
TOTAL		6 816 947
RAR		2 364 067

Répartition des dépenses réelles d'investissement



Les dépenses d'investissement sont composées de :

Le remboursement des emprunts (chapitre 16) : le remboursement du capital d'emprunt s'élève à la somme de 306 877 € soit une diminution de 25,78 % par rapport à 2017.

Les subventions d'équipement versées (chapitre 204) : représentent 44,55% des dépenses réelles d'investissement

TOTAL DAC	367 108 €
PROGRAMME HABITER MIEUX	5 500 €
SUBVENTION ENERGIES RENOUVELABLES	600 €
AVANCE DE TRESORERIE SEBL	1 500 000 €

Les opérations d'ordre (chapitres 040 + 041) : ce chapitre comprend les travaux en régie, les écritures de cession...

Les opérations d'investissement du Budget Général

Section	Libellés	Financière et équipement	Direction Générale	Piscine	Parc Industriel Faulquemont	Structure multi-accueil	Loisirs et culture	Centre de formation	Intérêt communautaire	ZA Créhange et Carreau de la mine	ZAC Longeville	Fesat	TOTAL
DEPENSES	SECTION INVESTISSEMENT	4 792 486	146 767	43 764	995 913	504 758	69 509	12 494	43 124	93 610	111 932	2 590	6 816 947
RECETTES	SECTION INVESTISSEMENT	4 849 620				90 743							4 940 363
	EXCEDENT	57 134											57 134
	DEFICIT		146 767	43 764	995 913	414 015	69 509	12 494	43 124	93 610	111 932	2 590	1 933 718
											Reste à réaliser dépenses: 2 364 067		
											Restes à réaliser recettes : 1 377 957		

Descriptif des opérations d'investissements

Direction Générale/SIG/Urbanisme/ Technique	Piscine	Parc Industriel	Structure accueil	Loisirs et culture
<ul style="list-style-type: none"> → Licences, logiciels → Sécurisation informatique → PLU communes suite transfert compétence → Equipement ergonomique des bureaux 	<ul style="list-style-type: none"> → Informatique → Travaux de maintenance et d'amélioration → Matériels et outillages techniques 	<ul style="list-style-type: none"> → Etudes projet extension ZI → Divers signalisations → Création plateforme → Viabilisation de parcelles → Travaux VRD → Travaux de voirie et de réseaux → Installations système de vidéo protection 	<ul style="list-style-type: none"> → Travaux de construction relatifs au multi-accueil petite enfance à Longeville-lès-Saint-Avold 	<ul style="list-style-type: none"> → Divers aménagements tourisme

Centre de formation	Intérêt Communautaire	ZA Créhange Carreau de la mine	ZA Longeville	Fesat
<ul style="list-style-type: none"> → Outillages technique → Informatique → Travaux de maintenance et d'amélioration 	<ul style="list-style-type: none"> → Ordinateur MJD → Travaux pour accès fibre 	<ul style="list-style-type: none"> → Signalisations → Vidéo protection → Divers travaux voirie 	<ul style="list-style-type: none"> → Dispositif sécurisation 	<ul style="list-style-type: none"> → Frais publication marché de maîtrise d'œuvre

1.2.2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à la somme de 4 940 363 € pour l'année 2018. Elles diminuent de 2,45% par rapport à 2017.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)		CA 2018
CHAPITRES	LIBELLES	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 191 135
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 658 485
13	Subventions d'investissement	90 743
TOTAL		4 940 363
RAR		1 377 957

Répartition des recettes réelles d'investissement :

Les dotations, réserves et fonds divers (chapitre 10) sont composés de:

L'affectation des résultats 2017 d'un montant de 3 658 485 € représente près de 74 % des recettes globales d'investissement et 97 % des recettes réelles,

Les subventions d'investissement (chapitre 13) : versement du 1^{er} acompte de subvention par la DETR d'un montant de 90 743 € versé dans le cadre de la construction du multi accueil à Longeville-lès-Saint-Avold (subvention accordée 302 477 €).

Les opérations d'ordre (chapitre 040) : contrepartie du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

- Amortissements réglementaires,
- Ecritures de cessions d'actifs divers.

2 BUDGETS ANNEXES

2.1 Usines relais

Balance du compte administratif 2018

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	
Fonctionnement	1 217 143	2 234 742	1 017 599
Investissement	3 722 472	8 862 530	5 140 058

2.1.1 Les dépenses et les recettes de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)				RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)			
CHAP	LIBELLES	CA 2017	CA 2018	CHAP	LIBELLES	CA 2017	CA 2018
011	Charges à caractère général	41 100	28 704	75	Autres produits de gestion courante	1 461 869	1 428 793
66	Charges financières	411 180	414 758	77	Produits exceptionnels	169	
68	Dotations aux provisions	10 000		042	Opérations d'ordre d transfert entre section	107 149	107 149
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	598 429	773 681	002	Résultat d'exploitation reporté	190 322	698 800
TOTAL		1 060 709	1 217 143	TOTAL		1 759 509	2 234 742

Les charges à caractère général (chapitre 011) comprennent des charges liées à la location SCI LE TOLIER (bâtiment ALIMENTO). Il est à noter que ces charges ont baissé de plus de 30,16% par rapport à 2017 du fait de la résiliation de la location susmentionnée au 31^{er} octobre 2018.

Les charges financières (chapitre 66) sont les charges liées aux intérêts de la dette qui sont composés du paiement à l'échéance des intérêts d'emprunts et le paiement des intérêts courus non échus (ICNE). Elles représentent 93,53 % des dépenses réelles de fonctionnement pour un total de 414 758 €.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) sont constituées des amortissements réglementaires de nos bâtiments relais. L'intégralité des opérations d'ordre indiquées ci-dessus sont inscrites à l'identique en recettes d'investissement.

Les produits de gestion courante (chapitre 75) représentent 100 % des recettes réelles de fonctionnement hors résultat d'exploitation reporté. Il s'agit de l'ensemble des loyers des bâtiments relais perçus :

- VIESSMANN France pour le bâtiment BRAFER (120 000 €/ trimestre)
- GRUNDFOS SAS (163 009,41 €/ trimestre)
- SAS ALIMENTO (1 200 €/ mois). La location a été résiliée à compter du 1 octobre 2018.
- AFAEI pour le restaurant ESAT (24 231,52 €/ mois depuis le 1^{er} avril 2018, intégrant l'extension du restaurant)

Les opérations d'ordre (chapitre 042) sont constituées :

- des amortissements réglementaires,
- de l'intégralité des opérations d'ordre indiquées ci-dessus sont inscrites à l'identique en dépenses d'investissement.

2.1.2 Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)			RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)		
CHAP	LIBELLES	CA 2018	CHAP	LIBELLES	CA 2018
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 401 319	16	Emprunts	2 203 643
21	Immobilisations incorporelles	118 001	21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	96 003	23	Immobilisations en cours	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 149	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	773 681
001	Solde d'exécution négatif reporté N-1		001	Solde d'exécution positif reporté N-1	5 885 206
TOTAL		3 722 472	TOTAL		8 862 530
RAR			RAR		

Dépenses:

Le remboursement des emprunts (chapitre 16) : le remboursement du capital d'emprunt s'élève à 1 197 676 € soit une augmentation de 2,30 % par rapport à 2017.

La somme de 3 401 319 € intègre le remboursement du capital de la dette suite au rachat d'un emprunt.

En effet, le rachat d'un emprunt de Dexia a fait bénéficier le DUF d'une économie de 185 000 € puisque l'emprunt a été négocié auprès de l'organisme bancaire Arkea avec un équivalent sur Euribor 3 mois de 0,55%.

Les immobilisations incorporelles (chapitre 21) concernent le paiement de la soulte due de 118 001,53 € pour le terrain de l'Esat.

Les immobilisations en cours (chapitre 23) concernent les travaux d'extension de la salle de restaurant de l'ESAT d'un montant total de 274 216,15 €.

Les opérations d'ordre (chapitre 040) sont constituées :

Des amortissements réglementaires,

Recettes :

Les emprunts (chapitre 16) : la somme de 2 203 643 € correspond à l'emprunt contracté auprès de Dexia suite à son rachat permettant de bénéficier de conditions avantageuses.

Les opérations d'ordre (chapitre 040) : contrepartie du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement. Amortissements réglementaires.

2.2 Locations immobilières

Balance du compte administratif 2018

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	
Fonctionnement	14 506	41 927	27 421
Investissement		1 156 795	1 156 795

2.2.1 Les dépenses et les recettes de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)			RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)		
CHAP	LIBELLES	CA 2018	CHAP	LIBELLES	CA 2018
011	Charges à caractère général	13 363	70	Ventes de produits fabriqués, prestation de service	10 314
65	Autres charges de gestion courante	675	75	Autres produits de gestion courante	17 525
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	468	78	Reprises sur provisions	807
			002	Résultat d'exploitation reporté	13 281
	TOTAL	14 506			41 927

Les charges à caractère général (chapitre 011) comprennent des charges liées à la structure et à l'activité du bâtiment pôle location.

Ces charges ont diminué de 21,54% par rapport à 2017. En 2018, les charges étaient liées au remplacement de l'agent d'entretien par une entreprise extérieure.

Les produits des services (chapitre 70) représentent près de 36 % des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont composés de la refacturation des frais d'entretien.

Les produits de gestion courante (chapitre 75) représentent 61,18 % des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit de l'ensemble des loyers perçus mensuellement:

- Croix Rouge Française (260 € HT)
- Prévation division contrôle (430 € HT)
- Iseetech (350 € HT)
- New Europe Company Limited (NECL) (260 € HT)
- Société Ribu (100 € HT)

2.2.2 Les dépenses et les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées de l'excédent reporté de 2016 soit 1 156 795€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)			RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)		
CHAP	LIBELLES	CA 2018	CHAP	LIBELLES	CA 2018
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		001	Excédent reporté	1 156 795
TOTAL			TOTAL		1 156 795

2.3 Gestion des déchets

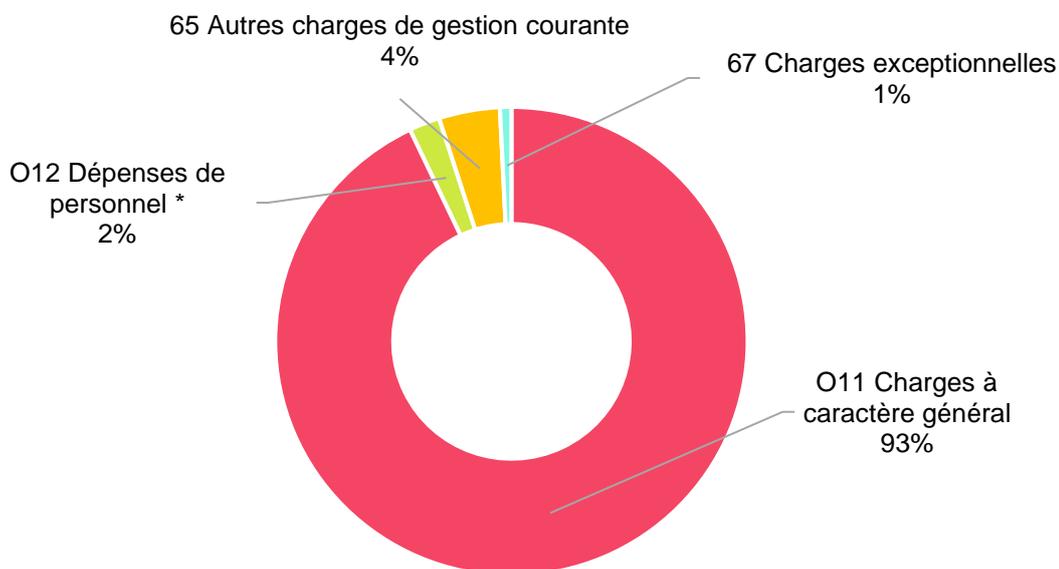
Balance du compte administratif 2018

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	
Fonctionnement	3 564 518	3 449 925	-114 593
Investissement	57 393	248 708	191 315

2.3.1 Les dépenses et les recettes de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)				RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)			
CHAP	LIBELLES	CA 2017	CA 2018	CHAP	LIBELLES	CA 2017	CA 2018
011	Charges à caractère général	3 215 296	3 156 239	70	Ventes de produits fabriqués, prestation de service	2 746 988	2 890 191
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 986	71 416	75	Autres produits de gestion courante	305 785	256 325
65	Autres charges de gestion courante	149 767	141 762	77	Produits exceptionnels	601 856	303 408
67	Charges exceptionnelles	43 985	26 494				
042	Opération d'ordre de transfert entre section	28 455	54 566				
002	Résultat déficit N-1	249 181	114 041				
TOTAL		3 768 670	3 564 518			3 654 629	3 449 925

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitres



Les charges à caractère général (chapitre 011) comprennent des charges liées à la structure et à l'activité :

- impression et distribution des calendriers de collecte, frais de communication divers.
- prestations de services :
 - o SITA : Entretien et gestion des déchèteries
 - o ONYX EST : Collecte multi flux
 - o MINERIS : collecte du verre
 - o SYDEME : enlèvement et traitement sur déchèterie + traitement ordures ménagères, recyclables et bio déchets
 - o CC du Sud Messin : accès déchèterie Rémilly

Ces charges représentent 93 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges de personnel (chapitre 012) regroupent le personnel intercommunal affecté au service des déchets.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) représentent 4 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles concernent les créances admises en non-valeur (5 055,75 €), les créances éteintes (11 600,09 €) ainsi que la contribution groupement du SYDEME (125 106,30€).

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) représentent 1 % des dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit des annulations de la redevance des ordures ménagères des années antérieures à 2018 (26 493,81€).

Le règlement de la REOM avait fait l'objet de certaines simplifications en faveur des administrés au niveau des annulations en 2017, ces annulations ont été importantes en 2017 et se sont stabilisées en 2018.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitres



Les produits des services (chapitre 70) représentent 84% des recettes réelles de fonctionnement soit 2 890 191 € (2 746 988 € en 2017).

Ils sont composés des recettes suivantes :

- les bons de déchetterie facturés aux professionnels
- La redevance des ordures ménagères dont le taux a été augmenté de 5% par décision du Conseil Communautaire en date du 28 mars 2018.

Redevance annuelle ménages

	1 PERS	2 PERS	3 PERS	4 PERS	5 PERS	6 PERS ET +
	2018	2018	2018	2018	2018	2018
COMMUNAUTE DE COMMUNES	161	253	309	362	415	445

Redevance annuelle commerçants

120 L	240 L	340 L	500 L	750 L
2018	2018	2018	2018	2018
229	376	473	565	764

Tarifs bacs roulants – serrures et composteurs

120 L	120 L occasion	240 L	240 L occasion	340 L	500 L	660 L	750 L	750 L occasion	Serrures	Composteurs
35	20	40	25	55	150	150	150	130	15	15

Tarifs accès déchetteries

HABITANTS	PROFESSIONNELS
52 passages/an gratuit	de 1 à 35 passages : 25€/passage au-delà de 35 : 35€/passage nombre illimité de passage
limitation à 3,5 m3/passage	

Les produits de gestion courante (chapitre 75) représentent 7 % des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit de l'ensemble des reversements de la vente de bois, ferraille, les soutiens reversés par le SYDEME pour la revente de plastique, papier, carton.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) d'un montant de 303 408 € correspondent pour l'essentiel à la subvention provenant du budget principal de 300 000 €.

2.3.2 Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)				RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)			
CHAP	LIBELLES		CA 2018	CHAP	LIBELLES		CA 2018
20	Immobilisations incorporelles		14 400	001	Excédent reporté		177 342
21	Immobilisation corporelles		49 993	040	Opérations d'ordre de transfert entre section		54 566
				13	Subventions		16 800
TOTAL			57 393				248 708
RAR							

Les dépenses d'investissement correspondent à des frais relatifs au suivi de la mise en place du contrat de collecte ainsi qu' à l'achat de colonnes de verre et l'installation d'une signalétique au sein des deux déchetteries permettant d'améliorer la qualité du service aux administrés.

Quant aux recettes, il s'agit de l'excédent reporté, d'une subvention de l'ADEME suite au suivi mentionné ci-dessus et des amortissements dont le même montant est inscrit en dépenses de fonctionnement.

2.4 Assainissement

Balance du compte administratif 2018

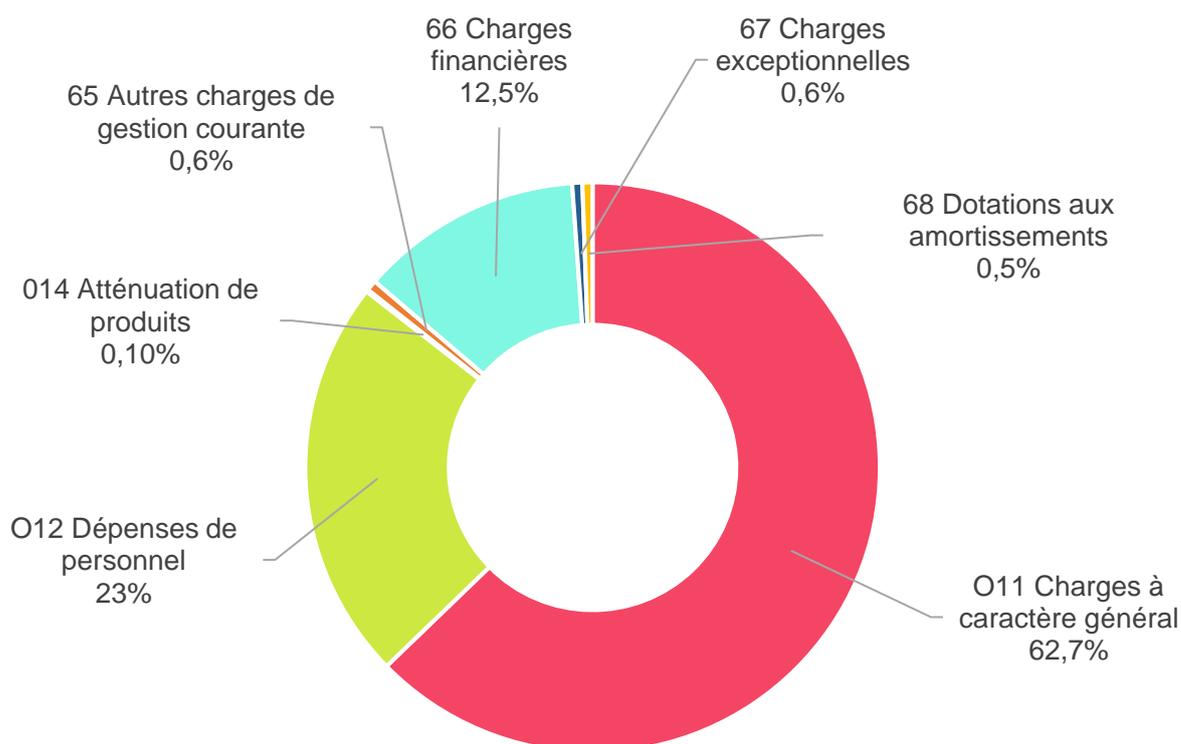
	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	
Fonctionnement	2 453 820	2 747 361	293 541
Investissement	3 268 770	3 462 393	193 623
		Excédent d'investissement N-1 : 196 749 €	

2.4.1 Section de fonctionnement

Les dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)				△ 2018 / 2017	
CHAP	LIBELLES	CA 2017	CA 2018	Ecart en €	Ecart en %
011	Charges à caractère général (rattachement charges inclus)	929 710	999 958	70 248	7.56
012	Dépenses de personnel	405 497	364 608	- 40 889	-10.08
65	Autres charges de gestion courante	4 716	9 557	4 841	102.65
014	Atténuation de produits	1 810	1 968	158	8.73
66	Charges financières	209 229	200 033	- 9 196	-4.40
67	Charges exceptionnelles	6 703	9 105	2 402	35.83
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	9 000	9 000	0	0
042	opérations d'ordre	832 762	859 591	26 829	3,22
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		2 399 427	2 453 820		
002	Pour information déficit d'exploitation reporté de N-1				
TOTAL GENERAL		2 399 427	2 453 820	54 393	2.27

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitres



Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent 62,70 % des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) et comprennent les dépenses de gestion courante liées à l'activité avec notamment l'énergie, l'entretien des réseaux et génie civil, les consommables des stations, les évacuations des boues-sables-graisses, les avaloirs, la maintenance, le contrat de prestations de services, le carburant, l'entretien des véhicules, les frais de télécommunication, etc.

Elles ont augmenté de 7,56 % par rapport à 2017.

Les charges de personnel (chapitre 012) représentent 23 % des DRF et correspondent au personnel affecté au service assainissement. Ces dépenses ont diminué de 10,08% du fait du départ d'un agent.

Les charges financières (chapitre 66) représentent 12,50 % des DRF et correspondent aux remboursements de nos intérêts d'emprunt contracté avec des organismes bancaires ainsi que des Intérêts Courus Non Echus (ICNE). Elles diminuent de 4,40 %.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) sont constituées de nos écritures d'amortissements liées à nos investissements et d'écriture de cession.

Les recettes

Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à 2 747 361€, soit une diminution de 2.34 % par rapport à 2017.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)				△ 2018 / 2017	
CHAPITRES	LIBELLES	CA 2017	CA 2018	Ecart en €	Ecart en %
013	Atténuations de charges	22 422	0	-22 422	- 100
70	Ventes de produits, prestations de services	2 258 705	2 200 333	- 58 372	-2.58
74	Subvention d'exploitation	106 291	104 197	- 2 094	-1.97
77	Produits exceptionnels	801	3 789	2 988	373.03
78	Reprises sur provisions	5 000	9 581	4 581	91.62
042	Opérations d'ordres	419 945	429 461	9 516	2.27
TOTAL		2 813 164	2 747 361	-65 803	-2.34

Les produits de services (chapitre 70) représentent plus de 94 % des recettes réelles de fonctionnement (RRF) soit 2 200 333 € et sont en diminution de 2,58 % par rapport à 2017.

Ils sont composés des recettes suivantes :

- de la redevance d'assainissement qui est la principale ressource de ce budget autonome
- de la refacturation :
 - o de l'entretien du pluvial
 - o aux entreprises de curage des dépotages à la Step de Créhange
 - o des campagnes d'avaloirs
 - o des branchements particuliers
 - o des contrôles de rejets avec les entreprises industrielles

La subvention d'exploitation (chapitre 74) représente 4.50 % des RRF: elle concerne la prime d'épuration versée par l'agence de l'eau Rhin Meuse en fonction des résultats d'exploitation de nos unités d'épuration.

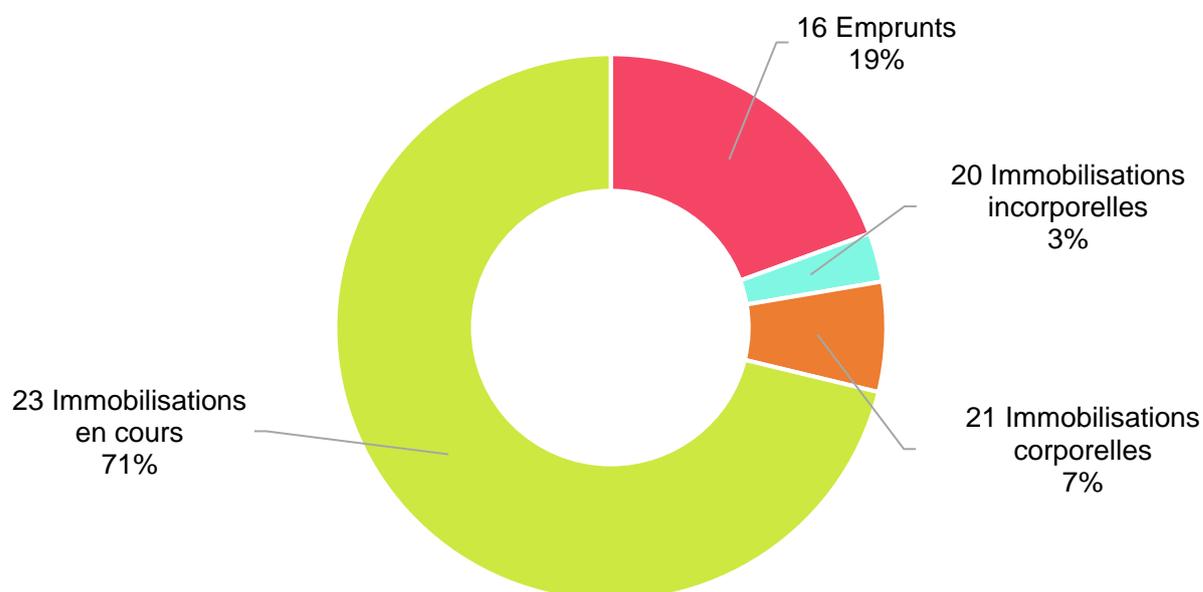
2.4.2 Section d'investissement

Les dépenses

Les dépenses globales d'investissement augmentent de 31.25 % soit 778 257 € par rapport à 2017. Elles atteignent la somme de 3 268 770 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)		CA 2018
CHAP	LIBELLES	
16	Emprunts	551 186
20	Immobilisations incorporelles	82 112
21	Immobilisations corporelles	184 264
23	Immobilisations en cours	2 021 747
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	429 461
TOTAL		3 268 770
RAR		634 251

Répartition des dépenses réelles d'investissement



Les dépenses d'investissement sont composées du :

Remboursement des emprunts (chapitre 16) : le remboursement du capital de nos emprunts s'élève à 551 186 €, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2017.

Les opérations d'ordre (chapitre 040) : ce chapitre comprend les écritures de reprise des participations et la maîtrise d'œuvre des travaux en régie.

Les immobilisations (chapitres 20-21-23) sont énumérées ci-dessous :

Récapitulatif des opérations d'investissement

Sens	Sections	Financières + ordres	Réseaux Trittling- Redlach Laudrefang	Stations d'épuration + Mainvillers	Réseaux Créhang Faulquemont Chémery	Réseaux Pontpierre Téting sur Nied	Assainissem ent aval	Ouest du DUF + Hémitilly	Agglomération Longeville-les- St-Avold	Vahl-les- Faulquemont Adelange Marange- Zondrange Hallering Foulligny	Opération non ventilable	TOTAL
	INVESTISSEMENT	980 647	34 885	104 509	8 715	12 630	8 703	5 738		2 025 060	87 883	3 268 770
Recettes	INVESTISSEMENT	2 150 177		11 088						1 301 128		3 462 393
		1 169 530										1 169 530
			34 885	93 421	8 715	12 630	8 703	5 738		723 932	87 883	975 907
										Reste à réaliser : Dépenses : 634 251 €		

Stations d'épuration + Mainvillers (104 509 €)	Secteur Créhange Faulquemont Chémery (8 715 €)	Secteur Pontpierre Téting-sur-Nied (12 630 €)	Secteur aval (Haute-Vigneulles- Guinglange- Elvange) (8 703 €)
<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo protection step Créhange - Mission MO réhabilitation step - Variateur step longeville - Pompes step Créhange - Clôture lagune Mainvillers - Etude pour la mise en place dispositif autosurveillance système de collecte Steps aval, Amont et Créhange 	<ul style="list-style-type: none"> - Motoreducteur dégrilleur BP Faulquemont - Mise en sécurité PR Créhange + Déversoirs d'orages(DO) Faulquemont 	<ul style="list-style-type: none"> - Armoire commande poste de relevage (PR) Téting-Sur-Nied - Mise en sécurité DO Téting 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux ruisseau Albach Bambidertroff - Matériels DO Zimming

Secteur Ouest du DUF et Hémilly (5 738 €)	Secteur Vahl-les-Fqt Adelange Marange- Zondrange Hallering Fouigny (2 025 060 €)	Tritteling-Redlach Laudrefang (34 885 €)
<ul style="list-style-type: none"> - Garde-corps + escalier rampe lagune Hémilly - Lame inox lagune Hémilly 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux assainissement Marange / Hallering - Travaux assainissement Vahl-Lès-Faulquemont - Solde travaux Adelange 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation poste relevage Tritteling

Les recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à la somme de 3 462 393 € pour l'année 2018. Elles augmentent de 28.84% par rapport à 2017.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)		CA 2018
CHAP	LIBELLES	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	859 591
10	Dotations, fonds divers et réserves	413 737
13	Subventions d'investissement	1 293 778
16	Emprunt et dette assimilées	680 100
23	Immobilisations en cours	18 438
001	Excédent d'investissement reporté N-1	196 749
TOTAL		3 462 393
RAR		-

Les recettes d'investissement sont composées :

Des subventions d'investissement (chapitre 13) :

- de l'Agence de l'Eau dans lequel est compris les soldes des travaux d'Adelange et des études préalables aux travaux d'assainissement ainsi que le contrat solidarité urbain rural pour les travaux Marange/Hallering.
- du fonds de concours d'Adelange pour la participation aux travaux d'assainissement.

Des emprunts (chapitre 16) correspondent à un prêt contracté auprès d'un établissement bancaire pour le financement de nos travaux d'assainissement d'un montant de 680 100 € à un taux de fixe de 1.54%.

Des opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) C'est la contrepartie du chapitre 042 DF.

3 VERSION CONSOLIDÉE

Balance générale (budget général + budgets annexes)
 Résultats de 2018 comprenant les opérations réelles et les opérations d'ordre

BUDGETS	FONCTIONNEMENT (en €)			INVESTISSEMENT (en €)		
	Dépenses	Recettes	Résultats	Dépenses	Recettes	Résultats
Budget général	10 221 545	14 686 712	4 465 167	6 816 947	4 940 363	-1 876 584
Budget annexe locations immobilières	14 506	41 927	27 421	-	1 156 795	1 156 795
Budget annexe gestion déchets	3 564 518	3 449 925	-114 593	57 393	248 708	191 315
Budget annexe usine relais	1 217 143	2 234 742	1 017 599	3 722 472	8 862 530	5 140 058
Budget annexe assainissement	2 453 820	2 747 361	293 541	3 268 770	3 462 393	193 623
TOTAL	17 471 532	23 160 667	5 689 135	13 865 582	18 670 789	4 805 207
Résultat	5 689 135			4 805 207		

3.1 Les dépenses réelles consolidées du DUF

Globalement, le montant des dépenses réalisées en 2018, en opérations réelles (hors restes à réaliser), s'établissent à hauteur de 24 964 K€ (24 862 K€ en 2017), soit une augmentation de 0,40 %.

Elles se répartissent comme suit :

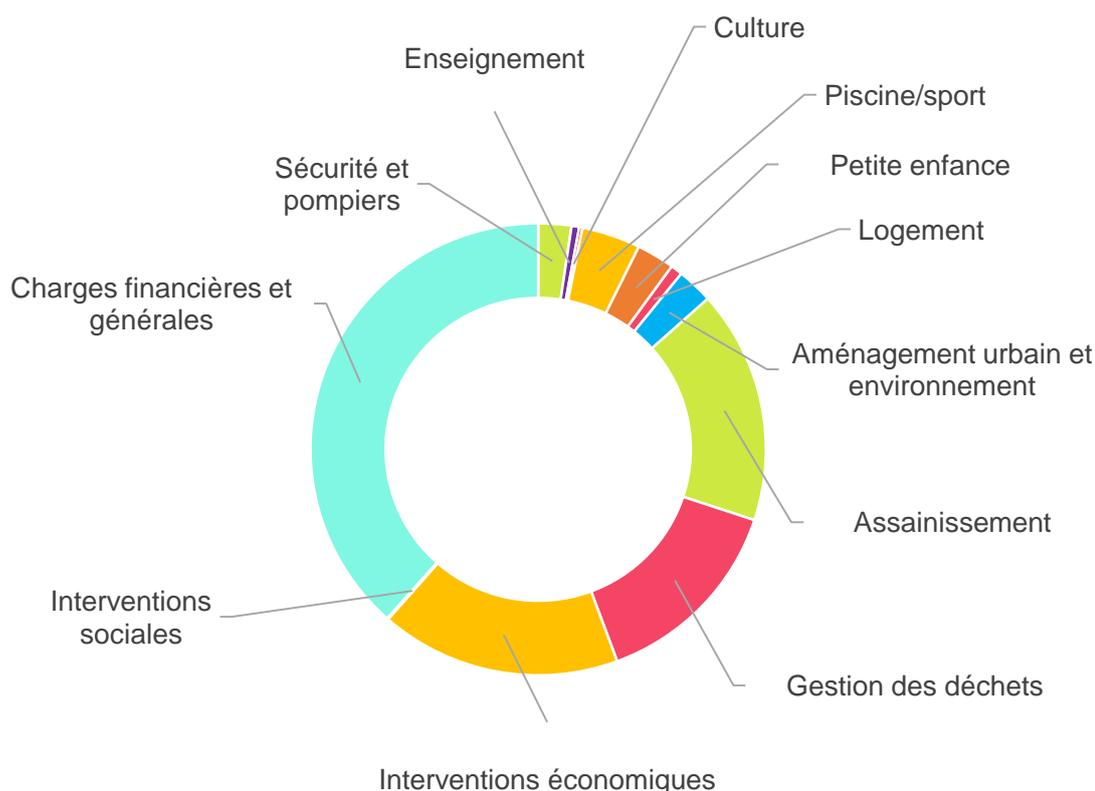
Section de Fonctionnement :	13 851 K€ (13 752 K€ en 2017) soit une augmentation de 0,72 %,
Section d'Investissement :	11 113 K€ (11 110 K€ en 2017) soit une augmentation de 0,03 %

Les dépenses (fonctionnement et investissement) relatives à l'exercice des différentes compétences exercées par la communauté de communes, d'un montant total de 15 365 K€, représentent 61,55% (64,07% en 2017) des dépenses totales :

- Interventions économiques :	4 267 K€ soit 17,09% (19,73 % en 2017)
- Assainissement :	4 167 K€ soit 16,69% (13,23 % en 2017)
- Gestion des déchets :	3 567 K€ soit 14,29% (14,33 % en 2017)
- Piscine/Sport :	1 040 K€ soit 4,17% (8,54 % en 2017)
- Petite enfance :	671 K€ soit 2,69% (1,61 % en 2017)
- Amén. urbain et environnement:	639 K€ soit 2,56% (2,48 % en 2017)
- Sécurité et pompiers :	586 K€ soit 2,35% (2,38 % en 2017)
- Logement :	210 K€ soit 0,84% (0,81 % en 2017)
- Enseignement :	136 K€ soit 0,54% (0,79 % en 2017)
- Culture :	58 K€ soit 0,23% (0,07 % en 2017)
- Interventions sociales	24 K€ soit 0,10%

Les dépenses (fonctionnement et investissement) relatives aux charges générales (dépenses relatives à l'administration générale: secrétariat général, accueil, bâtiment administratif, fonctionnement de l'assemblée locale, information, communication, publicité, frais relatifs à la justice...) et aux charges financières (remboursement du capital et des intérêts des emprunts), d'un montant total de 9 599 K€, représentent, quant à elles 38,45 % (35,93 % en 2017) du total.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement 2018



3.1.1 Dépenses de fonctionnement

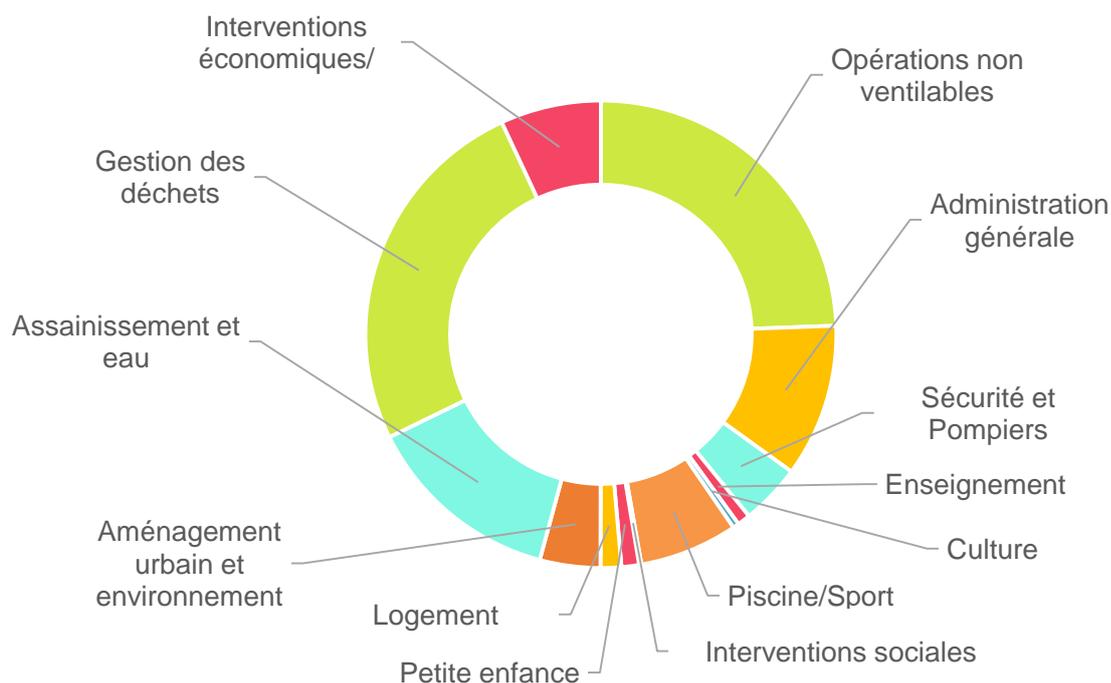
Le taux de consommation des crédits de fonctionnement a été de 93,39% en 2018 contre 93,19% en 2017.

Les dépenses relatives à l'exercice des compétences de la communauté de communes, d'un montant total de 9 003 K€, représentent 65% (64,51% en 2017) des réalisations de la section de fonctionnement,

- Gestion des déchets :	3 509 K€ soit	25,34% (25,38% en 2017)
- Assainissement :	1 879 K€ soit	13,56% (12,73% en 2017)
- Interv économiques/tourisme :	958 K€ soit	6,92% (6,30% en 2017)
- Piscine/Sport :	936 K€ soit	6,76% (7,27% en 2017)
- Sécurité et pompiers :	579 K€ soit	4,18% (4,21% en 2017)
- Amé urbain et environnement:	576 K€ soit	4,16% (4,10% en 2017)
- Logement :	197 K€ soit	1,42% (1,40% en 2017)
- Petite enfance :	167 K€ soit	1,20% (1,89% en 2017)
- Enseignement :	123 K€ soit	0,89% (0,90% en 2017)
- Culture :	58 K€ soit	0,42% (0,13% en 2017)
- Interventions sociales :	21 K€ soit	0,15% (0,19% en 2017)

Les dépenses relatives aux charges générales et aux charges financières, d'un montant total de 4 848 K€, représentent, quant à elles, 35% (35,49% en 2017) du total des crédits de fonctionnement.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2018



3.1.2 Dépenses d'investissement

En 2018, les crédits d'investissement ont été consommés à hauteur de 41,06% (40,05% en 2017).

La part des dépenses d'investissement hors dépenses financières dans l'ensemble des dépenses d'investissements, s'est située à 81,50% (80,94 % en 2017).

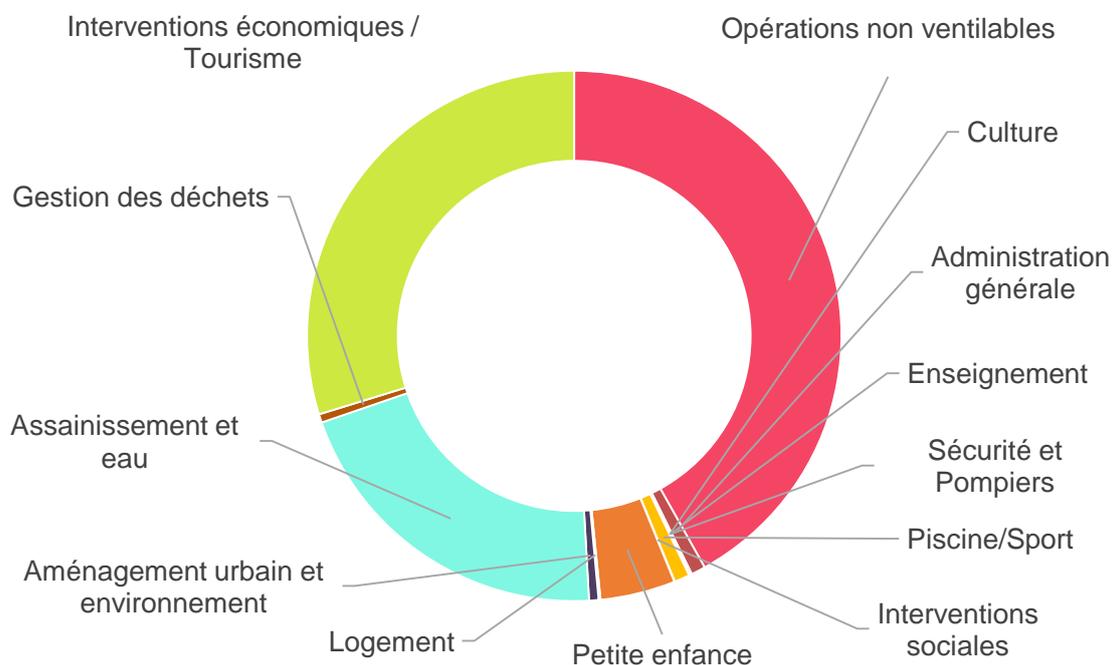
La part consacrée au remboursement de la dette représente 18,50% des dépenses réelles totales d'investissement (19,06 % en 2017).

Les dépenses relatives à l'exercice des compétences de la communauté de communes, d'un montant total de 6 362 K€, représentent 57,25% (63,52 % en 2017) des dépenses de la section d'investissement.

- Interv économiques/Tourisme :	3 309 K€ soit	29,78% (36,34% en 2017)
- Assainissement :	2 288 K€ soit	20,59% (13,84% en 2017)
- Petite enfance :	505 K€ soit	4,54% (1,26% en 2017)
- Piscine/Sport :	104 K€ soit	0,94% (10,11% en 2017)
- Amén urbain et environnement:	64 K€ soit	0,57% (0,47 % en 2017)
- Gestion des déchets :	57 K€ soit	0,52% (0,64% en 2017)
- Enseignement :	13 K€ soit	0,11% (0,65 % en 2017)
- Logement :	14 K€ soit	0,11% (0,08% en 2017)
- Sécurité et pompiers :	8 K€ soit	0,06% (0,11% en 2017)

Les dépenses relatives aux charges générales et au remboursement du capital de la dette, d'un montant de 4 751 K€, représentent, quant à elles, 42,75% (36,48% en 2017) du total des crédits d'investissement.

Répartition des dépenses réelles d'investissement 2018

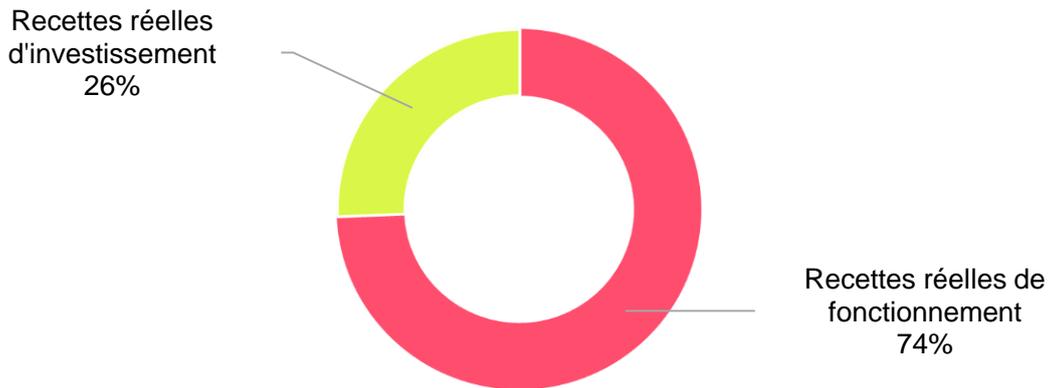


3.2 Les recettes réelles des budgets du DUF

En 2018, le montant des réalisations de recettes s'élève, globalement (hors opérations d'ordre) à 24 068 K€ (23 283 K€ en 2017), soit une augmentation de 3,37% :

- 17 896 K € en section de fonctionnement (18 032 K€ en 2017) soit une diminution de 0,75%,
- 6 172 K€ en section d'investissement (5 251 K€ en 2017), soit une augmentation de 17,55%.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement et d'investissement en 2018



Le taux de réalisation est de:

- 99,60 % (98,75 % en 2017) en section de fonctionnement,
- 55,36 % (52,97 % en 2017) en section d'investissement (hors restes à réaliser).

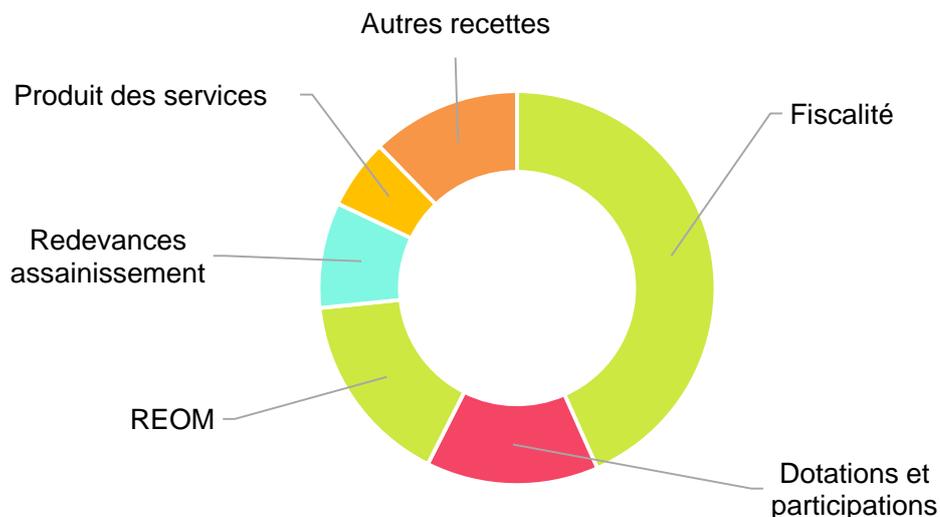
3.2.1 Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement qui se sont élevés, en 2018, à 17 896 K€ (18 032 K€ en 2017), sont en diminution de 0,75 % par rapport à 2017.

Les recettes de fonctionnement se répartissent, comme suit, par nature :

Fiscalité :	7 762 K€, soit 43,37 % (42,82 % en 2017)
Dotations :	2 515 K€, soit 14,05 % (14,35 % en 2017)
Redevance Ordures Ménagères :	2 857 K€, soit 15,96 % (15,23 % en 2017)
Redevance assainissement :	1 553 K€, soit 8,68 % (8,80 % en 2017)
Produit des services :	1 026 K€, soit 5,74 % (5,83 % en 2017)
Autres Recettes :	2 183 K€, soit 12,20 % (12,97 % en 2017)

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

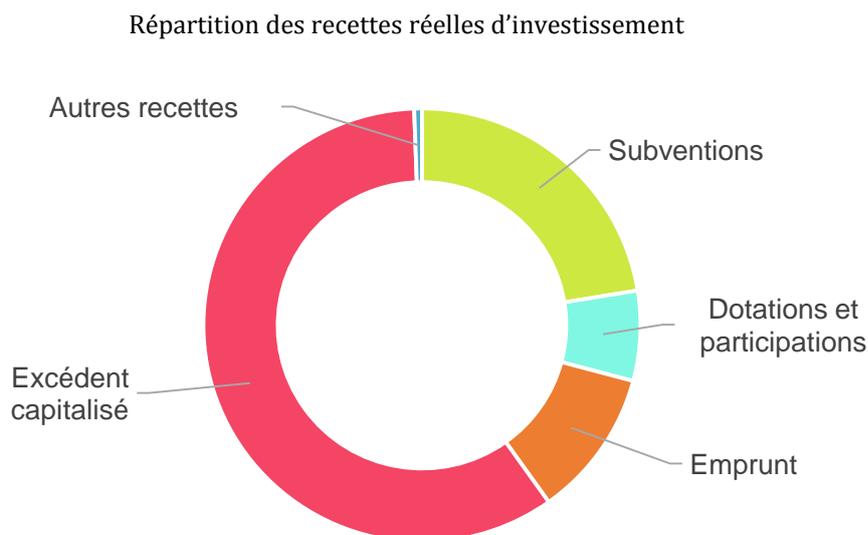


3.2.2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées en 2018 à 6 172 K€ (hors opérations d'ordre) (5 250 K€ en 2017), soit une augmentation de 17,55 % par rapport à 2017.

Elles se répartissent comme suit :

- Subventions :	1 385 K€, soit	22,43 % (14,03 % en 2017)
- Dotations :	414 K€, soit	6,70 % (7,33 % en 2017)
- Emprunt :	680 K€, soit	11,02 % (11,14 % en 2017)
- Excédent capitalisé	3 658 K€, soit	59,27 % (67,29 % en 2017)
- Autres recettes :	35 K€, soit	0,57 % (0,21 % en 2017)



3.3 Les épargnes dégagées

L'épargne correspond aux économies réalisées par le DUF.

Elle résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

Ces économies permettent au DUF :

- de rembourser les intérêts de la dette,
- de rembourser une partie du capital des emprunts,

Et, si elles sont suffisantes, d'autofinancer une partie des investissements.

L'épargne brute dégagée au cours de l'exercice 2018 s'élève à 3 998 K€ (4 183 K€ en 2017) soit un montant largement suffisant pour faire face au remboursement du capital de la dette 2 055 K€ (2 117 K€ en 2017), ce qui permet de dégager une épargne nette de 1 942 K€.

Cette épargne nette a permis de financer une partie des dépenses d'investissement.

3.4 La charge de la dette

L'année 2018 a été marquée par la mobilisation d'un emprunt de 680 K€ pour le budget assainissement et la renégociation d'un emprunt.

Notre encours de dette est passé de 31 444 K€ au 31.12.2017 à 30 038 K€ au 31.12.2018, soit une réduction de 1 406 K€.

En termes de ratios, le remboursement de notre dette (capital et intérêts : 2 848 K€) mobilise 15,91 % (16,29 % en 2017) de nos ressources de fonctionnement et représente 113,36 € par habitant.

CONCLUSION

L'année 2018 est encore la démonstration que l'augmentation de la contribution du DUF au redressement des finances publiques n'est pas une contrainte à l'investissement.

A travers ce compte administratif nous affirmons notre volonté de faire du développement économique notre priorité, tout en veillant à ce que l'attractivité du territoire à travers les autres compétences exercées ne soit pas négligée.

Notre devoir est de lutter contre le chômage et de favoriser la création et le maintien des emplois locaux dans notre action quotidienne, dans un esprit de solidarité intercommunale.

RATIOS

RATIOS	UNITE	CA 2017	CA 2017
(1) Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population	€	367.26	357.51
<i>(1bis) Tous budgets</i>	€	585.85	737.82
(2) Produits des impositions directes/ population	€	244.77	247.15
(3) Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population	€	457.24	451.77
<i>(3bis) Tous budgets</i>	€	754.82	737.82
(4) Dépenses d'équipement brut/population	€	209.93	154.31
<i>(4bis) Tous budgets</i>	€	280.88	255.64
(5) Dette / population	€	180.76	169.18
<i>(5bis) Tous budgets</i>	€	1 240.13	1 189.21
(6) D.G.F./population	€	57.34	56.47
(7) Dépenses de personnel/DRF	%	18.76	19.13
<i>(7bis) Tous budgets</i>	%	15.04	14.94
(8) Produits des impositions directes / potentiel fiscal	%	0.80	0.75
(9) Marge d'autofinancement courant = (DRF + remboursement dette)/RRF	%	83.89	81.81
<i>(9bis) Tous budgets</i>	%	88.69	88.43
(10) Dépenses d'équipement brutes/ RRF = taux d'équipement	%	45.91	34.16
<i>(10bis) Tous budgets</i>	%	37.21	64.65
(11) Dette / RRF	%	39.53	37.45
<i>(11bis) Tous budgets</i>	%	164.30	161.18

Insee : 25 259 habitants

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADE ou EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIFS POURVUS 31/12/2018	DONT TEMPS NON COMPLET
BUDGET GENERAL			
Secteur ADMINISTRATIF			
Directeur	A	1	
Attaché Principal	A	1	
Attaché	A	4	
Rédacteur	B	3	
Adj Adm Ppal 1ère Cl	C	3	
Adj Adm Ppal 2ème Cl	C	5	
Adj Adm	C	2	
Sous-total		19	0
Secteur TECHNIQUE			
Ingénieur Principal	A	0.8	
Technicien Ppal 1ère Cl	B	3	
Technicien Ppal 2ème Cl	B	1	
Agent de maitrise Ppal	C	2	
Adjoint Tech ppal 1ère Cl	C	1	
Adj Tech Ppal 2ème Cl	C	5.5	
Adj Tech	C	3	1
Sous-total		16.3	1
Secteur SPORTIF			
Educateur des APS 2ème Cl	B	4	
Opérateur des APS	C	1	
Sous-total		5	0
Total		40.3	1
BUDGET ENVIRONNEMENT			
Adj Adm Ppal 1ère Cl	C	1	
Adj Adm Ppal 2ème Cl	C	1	
Total		2	0
BUDGET ASSAINISSEMENT			
Secteur TECHNIQUE			
Ingénieur Principal	A	0.2	
Agent de maitrise Ppal	C	3	
Agent de maitrise	C	1	
Adj Tech Ppal 1ère Cl		1	
Adj Tech Ppal 2ème Cl	C	1.5	
Adj Tech	C	2	
Total		8.7	0
TOTAL GENERAL		51	1

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Je vous demande donc d'approuver le Compte Administratif 2018 du Budget Général ainsi que les budgets annexes « usines-relais », « locations immobilières », « gestion déchets » et « assainissement », les comptes de gestion du receveur, qui sont en parfaite concordance et d'affecter comme suit au Budget Primitif 2019 du budget général et des budgets annexes, les résultats 2018, à savoir :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

Dépenses.....	10 221 545,47 €
Recettes.....	14 686 712,73 €
Excédent de clôture	4 465 167,26 €

Section d'investissement

Dépenses.....	6 816 947,53 €
Recettes.....	4 940 363,28 €
Besoin de financement	1 876 584,25 €

(Déficit à reporter)

Affectation du résultat de fonctionnement

Report en fonctionnement.....	1 602 473,01 €
Besoin de financement	1 876 584,25 €
Restes à réaliser dépenses.....	2 364 067,00 €
recettes	1 377 957,00 €
Affectation du résultat.....	2 862 694,25 €

BUDGET ANNEXE USINES RELAIS

Section de fonctionnement

Dépenses.....	1 217 143,15 €
Recettes.....	2 234 741,92 €
Excédent de clôture	1 017 598,77 €

Section d'investissement

Dépenses.....	3 722 471,91 €
Recettes.....	8 862 529,63 €
Excédent de clôture	5 140 057,72 €

BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIERES

Section de fonctionnement

Dépenses.....	14 506,16 €
Recettes.....	41 927,52 €
Excédent de clôture	27 421,36 €

Section d'investissement

Dépenses.....	0,00 €
Recettes.....	1 156 795,37 €
Excédent de clôture	1 156 795,37 €

BUDGET ANNEXE GESTION DECHETS

Section de fonctionnement

Dépenses.....	3 564 518,54 €
Recettes.....	3 449 925,00 €
Déficit de clôture	114 593,54 €

Section d'investissement

Dépenses.....	57 393,22 €
Recettes.....	248 708,45 €
Excédent de clôture	191 315,23 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses.....	2 453 821,00 €
Recette	2 747 360,95 €
Excédent de clôture	293 539,95 €

Section d'investissement

Dépenses.....	3 268 769,80 €
Recettes.....	3 462 392,97 €
Excédent de clôture	193 623,17 €

Affectation du résultat de fonctionnement

Report en fonctionnement.....	0,00€
Besoin de financement	0,00€
Restes à réaliser en dépense.....	634 251 €
Affectation à l'excédent de fonctionnement en investissement.....	293 539,95€